

Jean-Baptiste André Godin à Augustin Leblon, 4 février 1881

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (21)

Collation 1 p. (370r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Augustin Leblon, 4 février 1881, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50435>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 février 1881](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Leblon, Augustin](#)

Lieu de destination Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur le tracé de la ligne de chemin de fer de Valenciennes à Laon : Godin recommande à Leblon de laisser une note explicite à Sarrien au sujet des observations de Menche de Loisne. Il lui demande d'acheter à Paris 2 becs à gaz pour éclairer la salle du conseil du Familistère.

Notes Lieu de destination : d'après le texte de la lettre.

Mots-clés

[Appareils et matériels, Chemins de fer](#)

Personnes citées [Menche de Loisne, Henri Marie Joseph \(1824-1903\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris 4 fevrier 1831

Cher Monsieur Leblon,

Je vous ai pris le temps de remettre à M. Laffitte une note bien explicite des méassements dont nous sommes convenus, au sujet des observations de M. Menche.

Je vous joins, en outre, une photographie copie de cette note avec les explications données à l'appareil pris faites en sorte que la note écrive que vous laisserez soit suffisamment explicite pour être claire et bien comprise.

Je vous prie, avant de quitter Paris, de venir à Achester pour la chambre de l'assemblée un appareil à gaz à deux bacs, de 1^{me} 20 à 1^{me} 30 de distance l'un de l'autre, afin que la table soit bien éclairée. Cet appareil sera suspendu au plafond par un tube central. Il ne fera pas de bruit mais quelque chose de calme et de bon. Je pense que vous pourrez avoir cela dans le prix de 100 à 120 francs. Faites-le venir de suite à moins que vous ne le rapportiez.

Bien à vous

D. Laffitte

370